



Appartement insalubre, refus du propriétaire d'effectuer des travaux

Par **maubert**, le **16/05/2009** à **14:53**

Bonjour,

je suis actuellement dans une situation très désagréable. En effet, j'ai emménagé il y a 2 ans et 9 mois dans un studio, et depuis tout ce temps, je demande à mon propriétaire de faire des travaux. Après plusieurs refus et avoir dit que j'étais une menteuse. J'ai préféré quitter mon appartement, un conciliateur de justice me l'ayant conseillé. Seulement, je n'ai donné une dédite de seulement 1 mois, comme convenu avec mon agence immobilière étant donné que j'ai retrouvé un appartement qui se libère le 30 Mai 2009. Mais mon propriétaire refuse cette dédite de 1 mois, demandant les justificatifs nécessaires et veut que je continue de payer durant les 3 mois, pour revendre tout de suite après ce studio. Avez vous des solutions à me donner avant que je n'aille jusqu'au tribunal avec lui??

Je vous cite les problèmes:

- la VMC n'a jamais fonctionné (cuisine+ salle de bain)
- les carreaux de douches qui tombent (constaté a l'entrée des lieux, le propriétaire est venu, ms n'a jamais rien fait)
- le lavabo s'affaisse de plus en plus
- dans le placard mural, il y a l'écoulement des eaux pluviales (nuisance sonore uniquement)
- l'interphone réparé au bout de 2 ans
- l'un des rideau qui sert de volet ne se ferme plus du tout sachant que je suis exposée au soleil de 12h à 20h
- l'autre rideau tient encore accroché grâce à un système miracle qui tient encore le coup
- l'une des 2 fenêtres ne peut s'ouvrir que par un homme avec de la force.
- beaucoup d'humidité et quelques moisissures au niveau des fenêtres
- le compteur disjoncte aussi dès que j'allume 2 plaques de cuisson et le four en même temps.

De plus, je fais très régulièrement des bronchites asthmatiformes, et suis allergique aux

moisissures, ce qui n'arrange pas ma santé avec ce logement.

Si une personne pouvait me donner quelques réponses cela serait vraiment extra, car ne peux plus vivre dans ces conditions, de plus je ne suis plus en mesure de prendre l'appartement que j'ai visité étant donné que je dois encore rester 2 mois et demi dans cet appart insalubre.

MERCI beaucoup d'avance pour vos réponses.